

Résumé du document : **Référentiel de compétences en IA pour les enseignants**

https://www.unesco.org/fr/articles/referentiel-de-competences-en-ia-pour-les-enseignants&ved=2ahUKEwjiA7P6LAXxT6QEHYi2LT8QFnoECBkQAQ&usq=AOvVaw1W7WwOwd4RI4nua_ZbB4MK

Le document "**Référentiel de compétences en IA pour les enseignants**", publié par l'UNESCO en 2025, a pour objectif d'accompagner les enseignants dans l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans leurs pratiques pédagogiques. Il s'inscrit dans l'agenda mondial **Éducation 2030**, qui vise à garantir une éducation inclusive et de qualité pour tous. L'UNESCO reconnaît que l'IA transforme l'éducation en modifiant la relation entre enseignants et apprenants, et en introduisant de nouveaux défis éthiques, pédagogiques et techniques.

Le référentiel repose sur cinq dimensions essentielles : une **approche de l'IA centrée sur l'humain**, **l'éthique de l'IA**, les **fondements et applications de l'IA**, la **pédagogie de l'IA**, et **l'IA au service du développement professionnel**. Ces dimensions sont réparties en trois niveaux de progression : **acquérir**, **approfondir**, et **créer**, correspondant aux étapes de l'apprentissage des enseignants dans leur maîtrise de l'IA.

Dans la première dimension, **l'approche centrée sur l'humain**, le référentiel souligne l'importance du rôle de l'enseignant dans la relation avec l'IA, en garantissant la préservation de l'agentivité humaine et des valeurs sociales. Il met en garde contre une utilisation incontrôlée de l'IA, qui pourrait réduire l'autonomie des enseignants et des élèves, et insiste sur la nécessité d'une **cohabitation équilibrée** entre intelligence humaine et intelligence artificielle.

L'éthique de l'IA constitue un autre pilier fondamental. Le document insiste sur la protection des données personnelles, la transparence des algorithmes et la lutte contre les biais discriminatoires. Il invite les enseignants à jouer un rôle actif dans l'évaluation des outils d'IA qu'ils utilisent, en s'assurant qu'ils respectent les principes d'inclusion, de diversité et de respect des droits humains.

La troisième dimension, les **fondements et applications de l'IA**, vise à donner aux enseignants une compréhension approfondie des technologies d'IA. Elle couvre des aspects tels que la collecte et l'analyse de données, le fonctionnement des algorithmes et la classification des différents types d'IA. Il est essentiel que les enseignants puissent **évaluer et sélectionner des outils d'IA** adaptés à leurs besoins pédagogiques.

La **pédagogie de l'IA** concerne l'intégration des technologies d'IA dans l'enseignement et l'apprentissage. Les enseignants doivent être capables de repérer les opportunités offertes par l'IA, tout en gardant un regard critique sur ses limites. Le référentiel propose des approches permettant d'exploiter l'IA pour la différenciation pédagogique, le soutien aux élèves en difficulté et l'évaluation des apprentissages.

Enfin, la dernière dimension, **l'IA au service du développement professionnel**, met en avant l'utilisation de l'IA comme un outil d'apprentissage pour les enseignants eux-mêmes. Elle propose des stratégies pour que les enseignants puissent développer leurs compétences tout au long de leur carrière en exploitant les ressources de l'IA, en participant à des communautés d'apprentissage et en adaptant leur enseignement aux évolutions technologiques.

En conclusion, ce référentiel constitue un cadre structurant pour aider les enseignants à s'approprier les outils d'IA et à les intégrer de manière éthique et efficace dans leur pratique pédagogique. Il met en avant la nécessité d'une **formation continue**, d'une **régulation adaptée**, et d'une **implication active des enseignants** dans la transformation numérique de l'éducation, tout en s'assurant que cette évolution respecte les principes d'équité et d'inclusion.